

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [myriam boulanger](#)

<https://www.cadre21.org/membres/872afa8210d74651d61288f8>

Date d'obtention : 2024-10-11 15:40:59

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

que c'est une méthode qui a déjà fait ses preuves. Elle est complète et beaucoup plus efficace puisque le protocole est complet en environ 4 jours plutôt que des mois si nous irions vers la police directement.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

sachant que la trousse accélère la prise en charge par les policiers et que les lois sont claires sur le sujet, je pourrai premièrement faire plus de préventions sur ce fléau, et deuxièmement, je pourrai intervenir beaucoup plus rapidement advenant qu'un adolescent se confie sur un cas de sexto qu'il est victime. Je saurai déjà que je peux entamer les procédures pour mettre fin le plus rapidement à la situation et limiter la propagation d'images.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

de m'assurer de ne jamais prendre connaissance des images ou vidéos sur leurs téléphones. Les descriptions détaillées de la trousse me permettront d'intervenir de la bonne façon, sans mettre mon intégrité en doute, car les malfaiteurs pourraient m'accuser d'avoir aussi consommé de la pornographie juvénile.